Gouvernement du Québec
Conseil du statut
de la femme

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE L'ABITIBI

ÉTUDE EFFECTUÉE POUR LE CONSEIL
DU STATUT DE LA FEMME

LOUISE DALLAIRE
AOÛT 1985

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec, G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
Suite 706,
Montréal H3B 3G1

Dépôt légal: 4ème trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-12505-3

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.0 Introduction---------- 1

2.0 La région---------- 2

3.0 Portrait socio-démographique---------- 4

3.1 Des femmes plus jeunes que l'ensemble des Québécoises--- 4

3.2 Une fécondité en déclin comme ailleurs au Québec-------- 4

3.3 Des unions et désunions---------- 6

3.4 La monoparentalité an Abitibi touche au moins une mère sur sept---------- 7

3.5 Retard de scolarité collégiale et universitaire en Abitibi et à Val d'Or, contrairement à Rouyn--------- 11

3.6 Plus de femmes diplômées que d'hommes à tous les niveaux; oui, mais...---------- 15

4.0 Portrait socio-démographique---------- 17

4.1 Participation à la main-d'oeuvre et chômage---------- 17

4.1.0 Participation nettement plus forte à Val d'Or que sur le reste du territoire---------- 17

4.1.1 Femmes hors-famille: plus forte participation à la main-d'oeuvre et chômage moins criant------- 18

4.1.2 Les jeunes filles célibataires; participation à la main-d'oeuvre plus restreinte mais chômage aigu---------- 19

4.1.3 Une participation réduite associée à la présence d'enfants chez les conjointes---------- 20

4.1.4 Les mères sans conjoint, peu scolarisées et nombreuses en chômage---------- 21

4.1.5 Être plus scolarisées et s'éviter un chômage plus prononcé---------- 21

Page

4.2 Statut professionnel et travail à temps partiel--------- 22

4.2.0 Une scolarité plus élevée facilite le passage à l'état de salariée---------- 22

4.2.1 Plus d'un emploi sur cinq était à temps partiel en 1980---------- 22

4.3 Secteurs d'emplois et professions---------- 23

4.3.0 Faible diversité des activités féminines en Abitibi---------- 23

4.3.1 Les femmes dans des professions hors de certains secteurs-clés de l'économie régionale--- 26

4.4 Les niveaux de revenus---------- 28

4.4.0 Les jeunes, les moins scolarisées disposent d'un plus faible revenu---------- 28

5.0 Conclusion---------- 31

Notes---------- 36

ANNEXE I---------- 40

ANNEXE II---------- 42

ANNEXE III---------- 45

1.0 INTRODUCTION

En réalisant ce portrait socio-économique des femmes de l'Abitibi, le Conseil du statut de la femme se montre désireux de susciter un discours alimenté et d'engendrer une argumentation étoffée lorsqu'il s'agira de débattre certaines questions. Une bonne connaissance de la situation des femmes de la région constitue en effet une étape essentielle en vue de la résolution des problèmes socio-économiques qui les concernent.

Par ce document, on vise d'abord à connaître le niveau de participation des femmes à la main-d'oeuvre, puis à lier celui-ci à leur âge, à leur scolarité, à leur situation matrimoniale et familiale (présence d'enfant/s et d'un conjoint). S'ajoute l'intérêt de présenter la structure de l'emploi féminin, de la comparer à celle des hommes, de repérer les activités très touchées par le chômage, de déterminer l'importance du travail à temps partiel, d'estimer le niveau des revenus ou la pauvreté relative.

Cette étude ne prétend pas couvrir toutes les facettes de la production des femmes à la maison ou à l'extérieur, ni toucher du doigt les interactions entre le travail des femmes et la famille ou la culture, sous les aspects de l'éducation, des rôles, de l'organisation sociale et familiale. Mais elle permet de repérer des groupes de femmes socio-économiquement défavorisées, ou à tout le moins vulnérables.

Afin de mieux cerner cette population, on présentera, en premier lieu, les caractéristiques socio-démographiques des femmes de l'Abitibi. Ces variables capitales ont

été posées en toile de fond sur laquelle s'impriment les divers éléments de la réalité socio-économique de ces femmes[1].

2.0 LA RÉGION[2]

L'Abitibi désigne la partie nord d'une vaste région administrative à caractère rural, incluant le Témiscamingue. Vouée à l'origine presque exclusivement au commerce des fourrures, la région ne s'est véritablement développée que vers 1850 avec l'exploitation forestière, puis l'agriculture quelques décennies plus tard et le secteur minier, au début du siècle; secteurs autour desquels gravite encore l'économie régionale. Val d'Or, puis Amos, la Sarre, Malartic et Senneterre en sont les centres les plus populeux (5,000 à 20,000 habitants en 1981). Rouyn, quoique relevant du Témiscamingue au plan administratif, est localisée à la jonction des deux zones et souvent désignée comme "capitale régionale" de l'Abitibi, territoire sur lequel rayonne la ville.

La production agricole a pris davantage d'importance durant la période de colonisation des années trente, bien qu'elle se soit transformée, notamment suite au déclin rapide du nombre d'agriculteurs entre 1950 et 1970. Quoique stabilisée depuis, elle a cessé d'être une activité prépondérante en milieu rural. Le secteur forestier (ou de la coupe du bois), plus important, se caractérise par des activités liées à la transformation du bois : usines de pâtes et papier, scieries commerciales (bois d'oeuvre, exportation de matière ligneuse vers les autres régions). Le tourisme ne saurait être négligé puisque la région occupe les premiers rangs quant au nombre de pourvoiries de chasse et de pêche et

compte une variété intéressante d'équipements récréatifs. Mais devançant ces secteurs, c'est l'activité minière qui insuffle en partie l'élan nécessaire au développement, ayant permis une diversification de l'économie au cours des années trente (Cadillac, Val d'Or (or), Malartic (or) et Rouyn-Noranda (cuivre), cette dernière ville étant limitrophe à l'Abitibi.

De façon générale, plusieurs facteurs entravent régulièrement la prospérité régionale: rétrécissement de l'espace agricole au cours des décennies, seuil de saturation atteint quant à l'exploitation forestière. Les ressources limitées sont inégalement réparties sur le territoire. La zone étant caractérisée par l'éloignement, l'isolement et la dispersion de son peuplement, un accès égal aux services divers (santé, sociaux, scolaires, etc.) reste difficile à réaliser totalement. D'autre part, la structure industrielle demeure peu diversifiée, le marché interne restreint, les coûts plus élevés lorsqu'il s'agit de rejoindre les marchés extérieurs. Quant à l'activité minière, elle a connu une baisse du nombre d'emplois après les années soixante. La fermeture de gisements épuisés, les prospections pour la découverte de nouveaux filons de minerai situés toujours plus au nord, la hausse ou la stagnation du prix de l'or (entre autres) qui assurent ou non la rentabilité des exploitations, tous ces facteurs entraînent des périodes d'instabilité, forçant les compagnies à réorienter leurs activités. Des problèmes d'accessibilité et de stabilité de la main-d'oeuvre s'en suivent avec cette mobilité spatiale et temporelle nécessaire, d'où la précarité ponctuelle de l'équilibre économique régional.

La région étudiée se réfère principalement à l'Abitibi[3], avec des allusions à Rouyn; toutefois, elle englobe à l'occasion (selon certaines caractéristiques examinées : diplômés, natalité, prestataires de l'aide sociale, chômage en mars 1985) la zone du Témiscamingue, selon les limites propres à la région administrative; alors ces informations sont tout de même fournies à titre d'indicateurs d'une situation plus générale.

3.0 Portrait socio-démographique

3.1 Des femmes plus jeunes que l'ensemble des Québécoises (graphique 1)

Au recensement de 1981, on dénombrait 33,085 femmes de 15 ans et plus en Abitibi dont une sur quatre environ résidait dans la ville de Val d'Or. Moins nombreuses que les hommes, hors de Val d'Or principalement (48,2% de femmes), elles affichent une plus grande jeunesse que l'ensemble des Québécoises puisque plus de la moitié (54,4%) a moins de 35 ans. Toutefois, le vieillissement de la population s'est amorcé, quoique moins rapidement qu'au Québec : en 1981, déjà 2,835 femmes avaient 65 ans et plus. Vers 1980-1982, les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue pouvaient espérer vivre 77,7 ans, soit huit ans de plus que les hommes de l'endroit et un de moins que les Québécoises. La mortalité infantile y est aussi légèrement supérieure à ce qu'on a calculé pour le Québec.

3.2 Une fécondité en déclin, comme ailleurs au Québec

Une vingtaine d'années ont suffi (1961-1983) pour que la fécondité des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue chute

Graphique 1 : Répartition en nombre et en pourcentage de la population féminine de 15 ans et plus, selon l'âge, comparaison Abitibi/Val d'Or et ensemble du Québec, 1981.

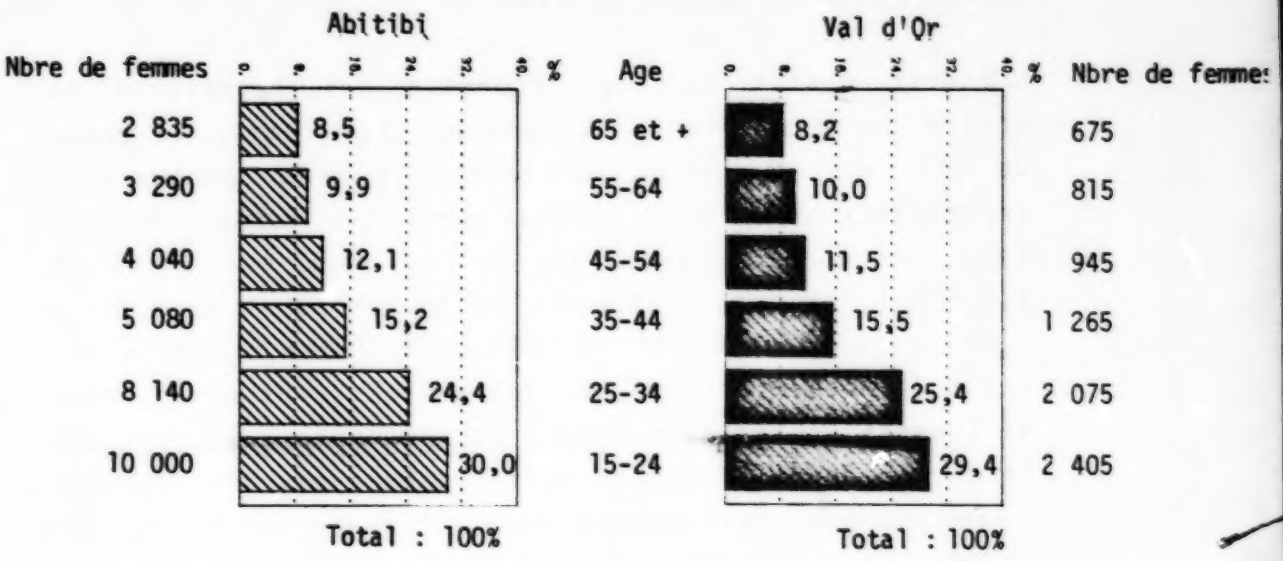

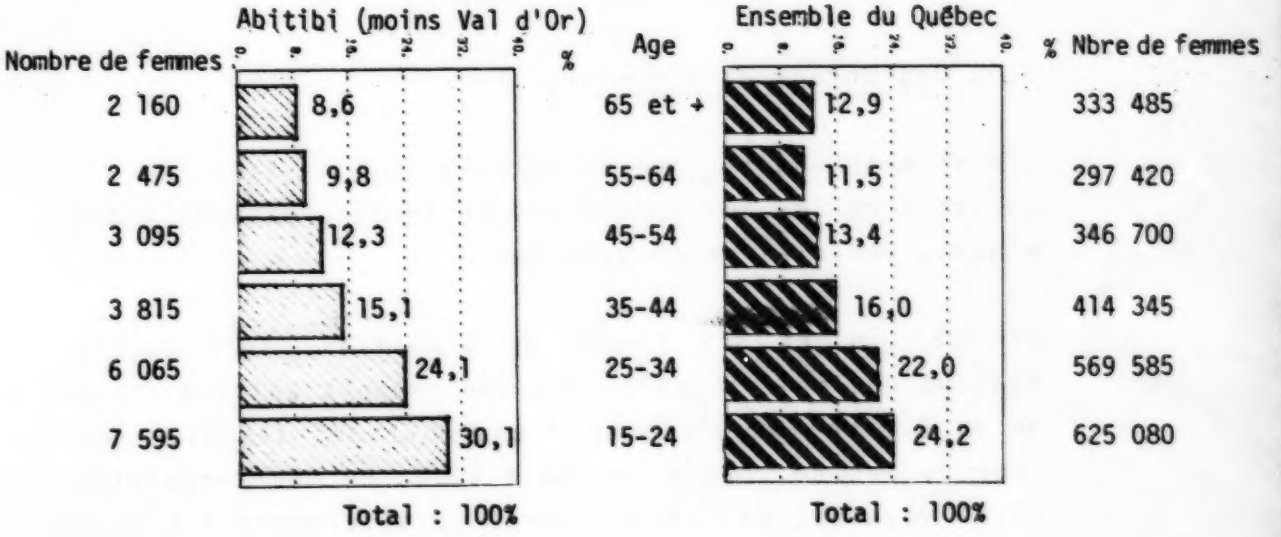

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population : logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés; caractéristiques, MASC, déc. 1982, cat. 93-917, vol. 2, tableaux 1 et 10.

considérablement, même si aux principaux âges de reproduction (20-29 ans), les taux[4] régionaux dépassent quelque peu ceux du Québec en 1983.

L'indice synthétique de fécondité qui représente le nombre moyen d'enfants qu'auraient les femmes au cours de leur vie, si elles adoptaient le même comportement procréateur que celui observé chez les femmes de tout âge, une année donnée, cet indice donc est passé de 5,905 à 1,748 dans l'ensemble de la région et de 3,774 à 1,623 au Québec de 1961 à 1983. Ce front d'onde a atteint la région de même que les autres territoires, même si l'amplitude et la rapidité du phénomène que constitue le déclin de la fécondité varie quelque peu d'un endroit à un autre. Par conséquent, à l'heure actuelle, les différences régionales apparaissent beaucoup moins flagrantes qu'elles ne l'étaient auparavant.

3.3 Des unions et désunions

L'état matrimonial joue un rôle capital en tant que variable reliée aux conditions et transformations économiques, sociales et culturelles.

En 1981, 63,8% des femmes de l'Abitibi, soit 20,870, étaient des conjointes[5], soit une proportion plus élevée qu'au Québec (59,0%) pour l'ensemble des femmes, comme pour celles de chaque groupe d'âge. De ces conjointes, 11,9% vivaient en "union libre" parallèlement à 8,1% au Québec. Ce choix, davantage prisé par les plus jeunes femmes, concerne plus d'une conjointe sur trois ayant entre 15 et 24 ans (36%) et environ une sur huit de 25-34 ans (13%). Mais après 35 ans, cette option perd

de son importance pour devenir assez marginale, le mariage légal s'y étant substitué.

La proportion importante des conjointes s'accompagne néammoins d'une fraction moindre de femmes séparées ou divorcées[6] : 3,8% en Abitibi et 5,4% au Québec. La ville de Val d'Or, toutefois, se démarque avec 6,2% de femmes de ce groupe. Il se pourrait que les désunions soient proportionnellement moins nombreuses en Abitibi rurale ou semi-urbanisée, mais une petite réserve est émise à cet effet : une personne ayant déjà vécu une séparation ou un divorce, en 1976 par exemple, vivant avec un nouveau conjoint entre 1977 et 1981, est considérée comme conjointe au moment du recensement. Dès lors, ou on se sépare et divorce moins dans la région ou, si on le fait autant, on retourne plus rapidement à l'état de conjointes. Enfin, à l'âge de 65 ans et plus, 43,3% des femmes (1083 femmes) vivaient une situation de veuvage, soit légèrement moins qu'au Québec (46,0%).

3.4 La monoparentalité[7] en Abitibi touche au moins une mère sur sept

On peut émettre comme hypothèse que la situation familiale des femmes est susceptible d'avoir des répercussions sur leur participation à la main-d'oeuvre, sur le travail à temps partiel, que les comportements peuvent différer selon que la femme habite ou non avec un conjoint, réside ou non avec ses parents et ait ou non un (des) enfant(s) à la maison. Ces questionnements suffisent pour justifier un regard sur cette variable.

Les conjointes ont entre 25 et 64 ans pour 78,3% d'entre elles et, de façon générale, sont plus jeunes que leurs

Tableau 1: Répartition en pourcentage de la population féminine selon la situation familiale et l'âge, Comparaison Abitibi et ensemble du Québec, 1981.

Région Situation familiale	AGE					
	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 et p.	Total %	N(Tout âge)
Abitibi						
% par âge pour ch.groupe						
.conjointes	16,1	52,2	26,1	5,5	100,0	20 670
.mères sans conjoint	9,5	45,4	33,1	12,0	100,0	2 370
.enfants célibataires	91,7	7,3	0,9	0,0	100,0	5 875
.femmes hors-famille	24,8	19,5	27,5	28,2	100,0	3 810
Total (%)	30,2	39,9	22,3	7,6	100,0	///
N	9 890	13 050	7 285	2 500	///	32 725
% par situation pour ch.âge						
.conjointes	33,7	82,8	74,1	45,6	63,2	20 670
.mères sans conjoint	2,3	8,2	10,8	11,4	7,2	2 370
.enfants célibataires	54,5	3,3	0,7	0,0	18,0	5 875
.femmes hors-famille	9,6	5,7	14,4	43,0	11,6	3 810
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	9 890	13 050	7 285	2 500	///	32 725
Ens.du Québec						
% par âge pour ch.groupe						
.conjointes	10,8	51,0	30,6	7,6	100,0	1 462 825
.mères sans conjoint	6,1	44,0	35,7	14,2	100,0	173 390
.enfants célibataires	87,0	10,8	2,1	0,1	100,0	438 830
.femmes hors-famille	15,5	24,1	25,6	34,7	100,0	438 120
Total (%)	24,6	38,8	25,1	11,5	100,0	///
N	618 375	974 895	630 975	288 920	///	2 513 165
% par situation pour ch.âge						
.conjointes	25,6	76,5	71,0	38,7	58,2	1 462 825
.mères sans conjoint	1,7	7,8	9,8	8,5	6,9	173 390
.enfants célibataires	61,7	4,9	1,5	0,1	17,5	438 830
.femmes hors-famille	11,0	10,9	17,8	52,7	17,4	438 120
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	///
N	618 375	974 895	630 975	288 920	///	2 513 165

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

Graphique 2: Proportion des mères avec enfants à la maison parmi toutes les femmes avec conjoint ou sans conjoint, comparaison Abitibi et ensemble du Québec, 1981.

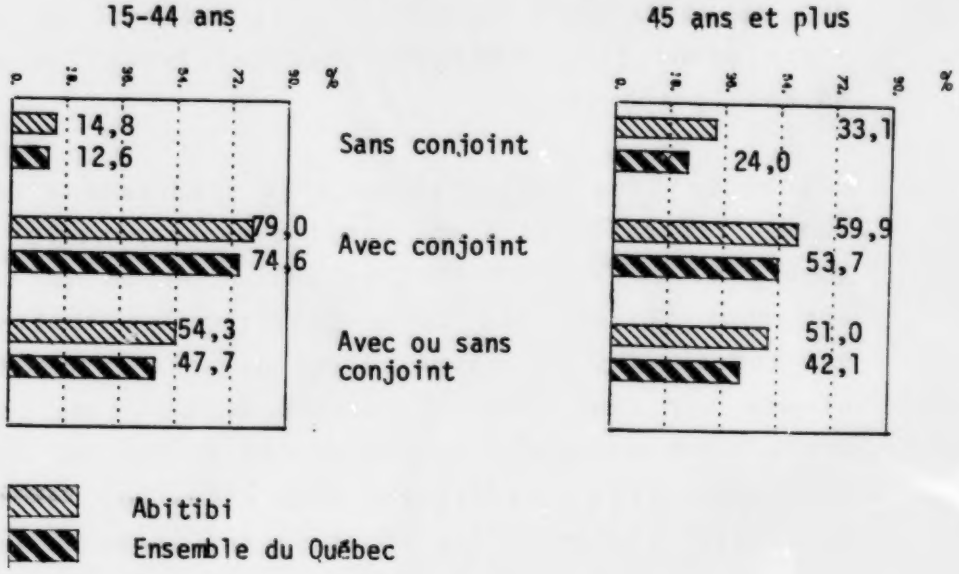

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 11.

consoeurs québécoises (tableau 1). 72,9% d'entre elles ont des enfants à la maison[8], la présence de ces derniers étant plus remarquée chez les femmes de moins de 45 ans (graphique 2).

Les mères sans conjoint[7] ou plus fréquemment désignées comme "responsables d'une famille monoparentale" sont au nombre de 2370 en Abitibi en 1981. Au moins[9] une mère sur sept (13,6%) vit cette situation en Abitibi, dont une sur dix (10,4%) parmi celles qui ont entre 15-44 ans et une sur cinq (21,6%) au-delà de ces âges, soit des proportions assez proches de celles du Québec, quoiqu'un peu inférieures. Légèrement plus âgées que les conjointes, 78,5% avaient entre 25 et 64 ans (tableau 1).

Par ailleurs, étant donné la relative jeunesse de la population régionale, il en découle que 91,7% des "femmes célibataires"[10] résidant au domicile de leurs parents n'avaient pas vingt-cinq ans (tableau 1). Les femmes célibataires résidant au domicile de leurs parents représentent 18% de l'ensemble des femmes de la région.

Les femmes qui ne vivent pas avec un conjoint ou avec un (des) enfant(s), c'est-à-dire les "femmes hors famille"[11], sont proportionnellement moins nombreuses dans la région qu'au Québec, mais forment un groupe de 3810 personnes. Contrairemet aux Québécoises, leur effectif n'a pas tendance à croître avec l'âge (tableau 1): on les retrouve à tous les âges, mais une sur quatre a entre 15 et 24 ans.

Enfin, qu'elles vivent ou non avec un conjoint, qu'elles aient moins de 45 ans ou davantage, la proportion de

mères avec enfant(s) à la maison (parmi toutes les femmes) est supérieure en Abitibi, puisque plus d'une femme sur deux (53,3%) est mère[12] avec enfant à la maison comparativement à 45,7% au Québec.

3.5 Retard de scolarité collégiale et universitaire en Abitibi et à Val d'Or contrairement à Rouyn (graphique 3).

La scolarité des femmes de l'Abitibi, tout comme celles des hommes de la région ou de la population de Val d'Or, accuse un net retard sur celle des Québécoises en 1981:

.environ une femme sur trois (32,2%) a moins d'une neuvième année (soit 10 520 femmes de l'Abitibi);

.80,7% n'ont pas fait d'études collégiales comparativement à 70,1% pour leurs consoeurs du Québec.

Il en résulte une proportion nettement plus faible de gens ayant fréquenté le collège ou l'université. Le seul CEGEP existant de même que la constituante de l'Université du Québec sont localisés à Rouyn, soit à 107 km de Val d'Or et à 83 km de la Sarre. On comprendra que les distances et les coûts reliés à une migration scolaire constituent un handicap. Moins de CEGEPS, donc moins de possibilités d'aller à l'université. Il existe toutefois 3 sous-centres de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Amos, La Sarre, Val d'Or, pour la sous-région Abitibi[13]), mais il s'agit de cours donnés à temps partiel et dont l'éventail demeure restreint. La présence d'infrastructures scolaires et l'existence de programmes à temps plein à Rouyn n'est pas sans être lié au fait que 17,6% des femmes de Rouyn

Graphique 3 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau atteint de scolarité et le sexe (%), Comparaison Abitibi et ensemble du Québec 1981.

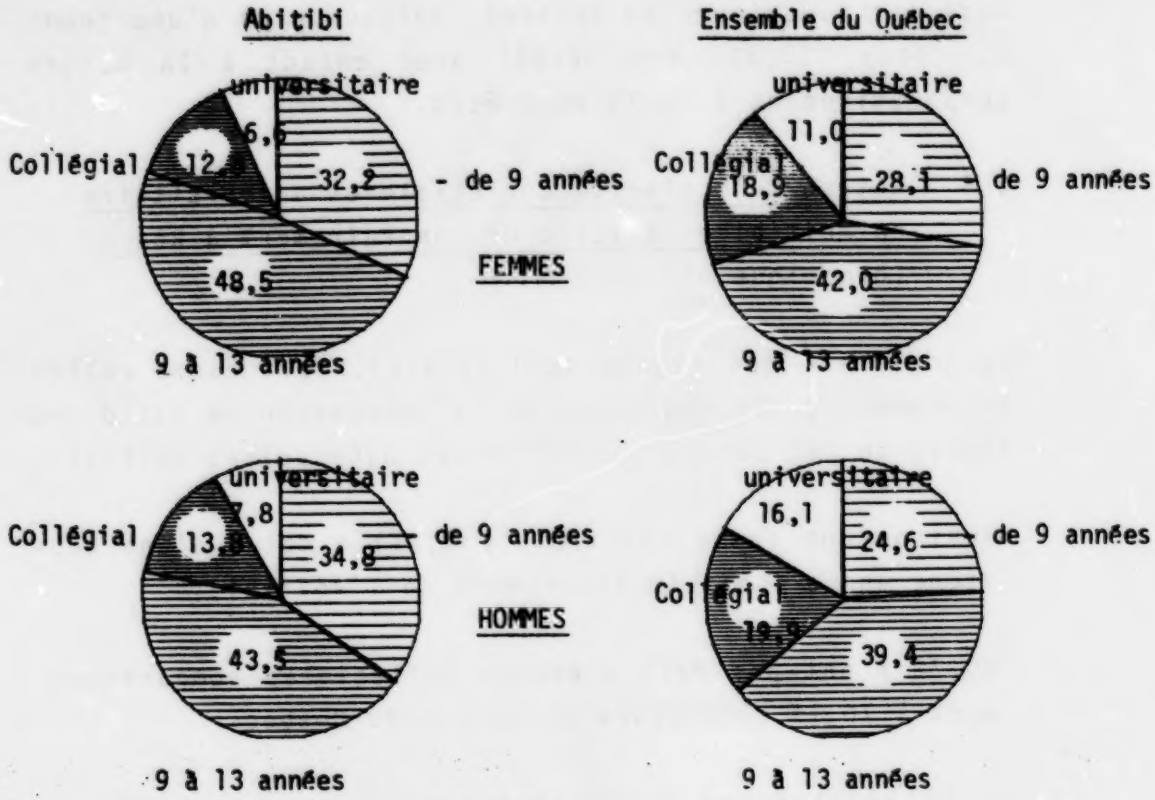

Source: Statistique Canada; Recensement du Canada de 1981; Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité, MASC, avril 1984, cat. 93-929, tableaux 11 et 14.

ont atteint le collégial et 10,1% l'université; à peine moins que les Québécoises. Autre fait important : à Val d'Or, 20,7% des femmes ont fréquenté des institutions postsecondaires, comparativement à 26,7% des hommes, l'écart entre les sexes étant surtout visible au niveau des études universitaires. Dans le reste de la région, hommes et femmes accusent un retard similaire puisque 19,0% des résidentes et 20,1% des résidents ont été au collège ou à l'université. Ces pourcentages se situent nettement sous la moyenne québécoise féminine (29,9%) ou masculine (36,0%). D'autre part, parmi les personnes n'ayant pas atteint le collégial, on observe une plus grande scolarisation des femmes que des hommes[14] pour cette même zone.

Les femmes de l'Abitibi sont moins scolarisées que les Québécoises non seulement dans leur ensemble, mais également à chaque âge. On doit se rappeler que ce territoire ne compte aucune institution collégiale ou universitaire[15], contrairement à Rouyn, ville limithrophe de l'Abitibi et relevant administrativement du Témiscamingue. Conséquemment, les personnes désireuses de poursuivre des études à temps complet doivent pour ce faire, effectuer une migration sur une distance parfois importante. L'éloignement et la dispersion de la population sur le territoire n'a pas favorisé la création d'infrastructures scolaires post-secondaires, tout en pénalisant les personnes pourtant en droit d'accéder à des enseignements supérieurs au même titre que les autres Québécoises et Québécois.

Les plus âgées paraissent nettement moins scolarisées que les autres puisque 65,5% des 45-64 ans et 74,7% des 65 ans et plus n'ont pas atteint la 9ième année, ce qui

les classent loin derrière les Québécoises du même âge (49,4% pour les 45-64 ans et 63,2% pour les 65 ans et plus).

Sous l'angle de la situation familiale:

-c'est sans conteste les mères responsables d'une famille monoparentale qui occupent le dernier rang de l'échelle scolaire avec environ une femme sur deux n'ayant pas atteint la 9ième année (48,9%), celles-ci ayant 45 ans ou plus pour la majorité; 87,6% n'ont pas fréquenté le collégial;

-les femmes hors-famille se répartissent ainsi selon les niveaux de scolarité : 39,2% ont moins de 9 années de scolarité, la majorité dépassant les 45 ans. Des 10,8% ayant des études collégiales, 64,6% ont moins de 35 ans. Enfin, 10,6%, soit davantage que les autres groupes de femmes, ont fréquenté l'université: parmi elles, des jeunes femmes mais aussi 54,3% ayant 45 ans et plus;

-les enfants célibataires, groupe surtout composé de filles de 15-24 ans, n'ont pas toutes terminé leurs études le jour du recensement mais déjà 8,6% (soit environ 500 filles) n'avaient pas complété une neuvième année en 1981, alors qu'à 15 ans les études secondaires doivent être terminées ou sur le point de l'être. Les Québécoises à cet effet se placent en meilleure position (6,8%);

-quant aux conjointes, soit le groupe le plus important, 35,6% ont moins de neuf ans d'études et 19,6% ont fréquenté des institutions post-secondaires: les premières ont entre 25 et 54 ans pour 62,1% d'entre elles, les

secondes ont moins de 35 ans dans une proportion semblable.

3.6 Plus de femmes diplômées que d'hommes à tous les niveaux; oui, mais...[16]

Les informations relatives à la fréquentation scolaire peuvent laisser transparaître de nouvelles tendances en éducation, lesquelles détermineront en partie l'engagement sur le marché du travail. Toutefois, les données post-secondaires concernent les institutions régionales toutes localisées à Rouyn, ville qui, on le sait, appartient administrativement au Témiscamingue, tout en étant voisine de l'Abitibi. Mais on retient néanmoins les informations à titre d'indicateur régional.

A l'enseignement régulier secondaire[17], on observe 9,8% plus de femmes diplômées que d'hommes, soit un écart plus substantiel qu'au Québec. La formation générale conçue comme porte d'entrée pour les études collégiales a été privilégiée par 68,2% des filles (à l'instar des Québécoises: 69,5%), soit davantage que chez les garçons (60,4%).

Les données collégiales excluent l'éducation des adultes et ont trait aux diplômés du CEGEP de Rouyn, qu'ils soient ou non de la région. Elles nous révèlent ce qui suit:

.à l'instar du secondaire, les femmes diplômées sont plus nombreuses que les hommes en 1983 (une fois et demie), tant au secteur général qu'au professionnel. Cet écart s'avère moins prononcé pour l'ensemble du Québec. Les sciences humaines accaparent les trois-quarts des effectifs féminins (75,9%) de formation

générale mais ce n'est guère très différent pour les hommes de la région (72,2%). En formation professionnelle, alors que plus de la moitié des hommes (55,4%) choisissent les techniques physiques (surtout génie civil et géologie à Rouyn[18]) et les techniques administratives (24,6%), les femmes, elles, s'orientent vers les techniques infirmières (22%), les techniques d'éducation spécialisée et d'assistance sociale (31,4%) et les techniques administratives (36,4%). A cet égard, on doit souligner la structure moins diversifiée des programmes offerts à Rouyn par rapport aux collèges de Montréal par exemple. Enfin, ces données n'indiquent pas combien d'hommes ou de femmes quittent la région pour la poursuite d'études collégiales[19];

.dans la région, seulement 53,7% des filles auraient choisi la formation générale, comparativement à 59,9% des hommes du territoire et 59,5% des Québécoises. On peut émettre l'hypothèse qu'après le niveau secondaire, les femmes, davantage que les hommes, privilégient l'obtention d'un diplôme qui leur permet l'accès rapide à un emploi (ce à quoi destine la formation professionnelle) plutôt que l'accès à des études supérieures. Le fait que les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue soient davantage représentées que les hommes au sein des diplômées pré-universitaires ne doit pas nous faire oublier la sous-scolarisation au collégial observée précédemment chez les jeunes résidentes et résidents de l'Abitibi.

D'autre part, à l'Université du Québec, aucune distinction n'est faite entre adultes et jeunes et tous sont inclus dans les effectifs. En 1983, les diplômes décernés ne touchaient qu'une infime variété de programmes

mais des progrès sont perceptibles chaque année. Cette année-là, on décernait 74 baccalauréats dont 52 à des femmes[20] (4 sur 5 en éducation) et 145 certificats dont 100 à des femmes (administration, service social, éducation, nursing). On ne peut conclure avec certitude que les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ont un pas d'avance sur les hommes quant à l'accès aux études universitaires ou quant à la persévérance jusqu'au diplôme. Des données non disponibles dans le cadre actuel pourraient nous révéler par exemple que la plupart des aspirants masculins aux études universitaires quittent l'Abitibi pour continuer à Montréal, Québec ou ailleurs pendant que les femmes se limitent aux choix d'études offerts à Rouyn. Seule la connaissance d'informations sur le nombre d'émigrants scolaires par sexe éclairerait l'observation sur les diplômées.

4.0 PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE

4.1 Participation à la main-d'oeuvre et chômage

4.1.0 Participation nettement plus forte à Val d'Or que sur le reste du territoire

Les données chiffrées sur la main-d'oeuvre excluent principalement les personnes aux études à plein temps, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés, les employées et employés saisonniers.

La participation à la main-d'oeuvre des femmes de Val d'Or (49,1%) ou de Rouyn-Noranda (52,2%), mesure qui regroupe les travailleuses et les chômeuses, dépasse celle des Québécoises (47,5%). Mais cette mesure accuse

un net retard chez les autres femmes de l'Abitibi (39,9%), comme pour les hommes d'ailleurs révélant en cela des difficultés économiques. Par ailleurs, on observe un taux de chômage de 13,7% pour les femmes de Val d'Or (12,9% à Rouyn) et de 17,5% pour celles qui résident ailleurs en Abitibi, comparativement à 12,7% pour leurs consoeurs du Québec. Depuis 1981, il ne semble guère y avoir eu de véritable amélioration puisqu'en mars 1985, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada donnait un taux de chômage de 16,1% pour les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue[21].

Cette faiblesse de la participation féminine au marché du travail[22] en Abitibi se remarque tant aux jeunes âges (47,9% pour les 15-24 ans) qu'après 24 ans (44,2% chez les 25-64 ans). Le chômage est au moins deux fois plus important parmi les 15-24 ans (25,7%) que parmi les 25-64 ans (11,7%). Cette tendance rejoint celle du Québec à la seule différence que la région se retrouve, à cet effet, plus défavorisée; en juin 1981, 1 225 jeunes femmes de 15-24 ans (1 420 hommes du même âge) recherchaient activement un emploi, les découragées n'étant pas comptabilisés.

4.1.1 Femmes hors-famille[23] : plus forte participation à la main-d'oeuvre et chômage moins criant

En 1981, on dénombrait 3 810 femmes "hors-famille" en Abitibi. Certaines assez fortement scolarisées (femmes de tout âge), d'autres très peu (femmes ayant surtout plus de 45 ans), leur situation particulière de célibataire indépendante, de femme séparée, divorcée ou veuve, les amène dans la mesure du possible et du nécessaire à prendre en main leur bien-être économique, à ne pas

compter sur un conjoint absent, à ne pas se limiter à cause des enfants qu'elles n'ont pas eu ou dont elles n'ont pas la charge. Il n'est donc guère surprenant qu'une forte proportion d'entre elles (81,9%) âgées de 25 à 44 ans participent à la main-d'oeuvre (72,5% pour les 15-24 ans). Par ailleurs, les femmes de l'Abitibi semblent se retirer un peu plus rapidement de la main-d'oeuvre : taux de participation à 45-64 ans de 36,2%, comparativement à 48,1% chez les Québécoises. Face au chômage, les femmes hors famille de 25 ans et plus semblent mieux armées que les jeunes du groupe et à tout âge généralement moins vulnérables que les autres types de femmes. Au total, en Abitibi, le chômage touchait en 1981, 11,0% des femmes hors famille qui participaient à la main-d'oeuvre comparativement à 9,4% chez les Québécoises.

4.1.2 Les jeunes filles célibataires[24]: participation à la main-d'oeuvre plus restreinte mais chômage aigu

En 1981, les 5 875 jeunes filles célibataires, la presque totalité n'ayant pas 25 ans, poursuivent leurs études à temps plein ou partiel et/ou travaillent ou encore cherchent un emploi. 38,8% de celles ayant 15-24 ans (90% des femmes de cette catégorie ont cet âge) participent à la main-d'oeuvre comparativement à 48,7% au Québec; presqu'une travailleuse sur trois (31,5%) de cet âge subit le chômage en Abitibi alors que le taux est de 24% chez les Québécoises. Comme on sait qu'elles arrêtent plus tôt leurs études, on ne peut expliquer entièrement cette situation d'exclues de l'emploi par le désir d'étudier ou par celui de ne pas travailler ou encore par l'instabilité associée à ces âges. Mais l'inexpérience, le découragement faisant suite aux es-

sais infructueux pour obtenir ou retrouver un emploi en période de crise économique sont probablement à l'origine de cette triste réalité.

4.1.3 Une participation réduite associée à la présence d'enfants chez les conjointes

Les comportements des "conjointes" (soit le groupe le plus important: 20 670 en 1981) en matière de participation à la main-d'oeuvre semblent s'inscrire dans deux cadres de référence. Dans l'ensemble, 42,1% participent à la main-d'oeuvre[25]. Mais la présence d'enfant/s à la maison s'accompagne d'une plus faible participation.

		15-24 ans	25-44 ans
Avec enfant(s)	union légale	36,8%	44,3%
	union libre	32,3%	52,7%
Sans enfant	union légale	68,1%	69,4%
	union libre	77,3%	84,4%

D'autre part, on constate qu'une plus forte participation est associée au fait d'être partenaire en union libre et ce, à âge égal. Une scolarité plus poussée, des motivations supérieures ou de meilleures conditions pour se joindre à la main-d'oeuvre pourraient avoir une certaine influence. Mais l'écart le plus flagrant réside entre les épouses légales sans enfant de l'Abitibi et celles du Québec : à 15-24 ans ou à 25-44 ans, 68-69% participent à la main-d'oeuvre en Abitibi comparativement à 84-80% au Québec[26]. En plus, comme pour les autres groupes de femmes, le chômage frappe davantage en

Abitibi qu'au Québec et plus fortement pour les 15-24 ans que pour les plus âgées (tableau 5).

4.1.4 Les mères sans conjoint, peu scolarisées et nombreuses en chômage[27]

Les 2 370 mères sans conjoint de l'Abitibi sont proportionnellement plus nombreuses que les Québécoises à participer à la main-d'oeuvre, notamment entre 15-24 ans, mais également moins présentes entre 45-64 ans (tableau 5). Le chômage affecte presque un tiers des 15-24 ans et 15,7% des femmes de 25-44 ans. Il s'agit là des taux les plus élevés constatés parmi les groupes de femmes. Mais leur faible scolarité (une femme sur deux n'a pas atteint une 9ième année) pourrait, en partie, expliquer cette mauvaise situation.

4.1.5 Etre plus scolarisées et s'éviter un chômage plus prononcé[28]

La variable scolarité semble constituer un filtre en ce qui a trait à la participation à la main-d'oeuvre et le chômage qui y est associé. En Abitibi, 20,7% des femmes ayant moins de neuf années d'études participent à la main-d'oeuvre en 1981; cette proportion double (44,3%) pour celles ayant de neuf à treize années de scolarité et quadruple avec des études universitaires (81,0%). De même, le chômage touche presqu'une femme sur cinq dans les faibles niveaux de scolarité et "seulement" une sur dix (10,4%) parmi les universitaires. Ce constat prévaut également pour les Québécoises. Néammoins, à scolarité égale, les femmes de l'Abitibi subissent davantage le chômage et seules les femmes ayant fréquenté l'université se démarquent par un taux de moins de 17%.

4.2 Statut professionnel et travail à temps partiel

4.2.0 Une scolarité plus élevée facilite le passage à l'état de salariée[29]

Parmi les femmes de divers statuts professionnels, les salariées[30] constituent la très grande majorité (90,8%), quoique l'adhésion à ce groupe augmente proportionnellement avec la scolarité: de 84,2% parmi celles ayant moins de 9 années d'études, cette proportion croît pour atteindre 94,8% parmi les universitaires.

La proportion très faible des travailleuses autonomes[31] et d'employeures[32] (3,9%) a quand même légèrement plus d'importance qu'au Québec (2,5%) en terme de pourcentage et ce, surtout chez les femmes les moins scolarisées (8,4% en Abitibi et 4,0% au Québec pour celles n'ayant pas 9 années d'études). Cette situation apparaît comme une alternative au fait de ne pas être salariées, s'évitant ainsi l'exclusion de la main-d'oeuvre. Enfin, quelques 150 femmes, surtout peu scolarisées oeuvrent comme travailleuses familiales non rémunérées; il s'agit de femmes collaboratrices dans l'entreprise de leur conjoint, la plupart travaillant en agriculture et dans le commerce, 70,5% des personnes (hommes ou femmes) de ce statut professionnel sont des femmes.

4.2.1 Plus d'un emploi sur cinq était à temps partiel en 1980[33]

Parmi les 89,1% de la main-d'oeuvre féminine en emploi en 1980, 22,8% occupaient un poste à temps partiel[34] comparativement à 23,5% pour les Québécoises. La présence d'enfants à la maison parmi les conjointes (28,6%

de postes à temps partiel pour ces femmes) et les difficultés rencontrées par les jeunes (26,2% à temps partiel dans les enfants célibataires) dans la recherche d'emplois à plein temps, font en sorte que l'on trouve chez ces deux catégories une plus forte proportion de ce type d'emplois. Par ailleurs, 16,5% des conjointes sans enfant travaillent à temps partiel. Les "mères sans conjoint" et les femmes "hors-famille", pour leur part, sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi à temps partiel (respectivement 18,4% et 11,3%).

4.3 Secteurs d'emplois et professions

4.3.0 Faible diversité des activités féminines en Abitibi (tableaux 2-3)

Une particularité intéressante de la structure des activités en Abitibi réside dans l'importance des emplois (bien que le tertiaire domine là comme ailleurs au Québec) dans le secteur des mines, forêts et agriculture: 15,5% parallèlement à 4,5% au Québec. Quoique les services socio-culturels, commerciaux et personnels accaparent 29,8% des emplois, l'industrie manufacturière retient toutefois 14,5% des emplois et le groupe des bâtiment-travaux publics-transports-communications et autres services publics embauche 14,8% de la main-d'oeuvre totale (tableau 2).

Plus d'une femme sur deux se retrouve dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels et 18,9% dans le commerce. Par conséquent, leur participation dans les autres secteurs-clés de l'économie régionale s'en trouve très effacée (plus que les Québécoises). Elles

Tableau 2: Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre expérimentée par secteur d'activité, certains sous-groupes selon le sexe.

Pourcentage de femmes par secteur d'activité et certains sous-groupes.

Taux de chômage de la main-d'oeuvre expérimentée par secteur d'activité et certains sous-groupes selon le sexe.

Abitibi 1981 (Approximation)

SECTEURS D'ACTIVITE ET SOUS-GROUPES	MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR (%)			% de femmes	TAUX DE CHOMAGE (%)		
	F	H	Total		F	H	Total
.Mines-Forêts-Chasse-Pêche-Agricult.	4,0	21,8	15,5	9,2	20,4	11,6	12,4
dont[2]: .mines	...	...	8,9	...	...	...	8,5
.forêts	...	...	4,1	...	...	...	24,3
.agriculture	...	...	2,5	...	...	...	5,9
.Industries manufacturières	4,6	19,8	14,5	11,3	14,5	9,6	10,1
.Bâtiments-Trav.publics-Transports-Communic. et autres serv. publ.	6,7	19,2	14,8	15,9	11,2	11,4	11,4
.Commerce	18,9	15,5	16,7	39,9	12,5	4,7	7,8
.Finances-Assur.et autres aff.immob.	5,9	1,6	3,1	67,4	5,1	2,6	4,3
.Serv.socio-cult.-commerce et pers.	53,8	16,7	29,8	63,8	12,2	11,0	11,8
dont[2]: .enseignement et serv.annexes	13,0	4,4	7,5	61,7	7,8	5,1	6,7
.serv.médicaux et sociaux	17,0	4,0	8,8	70,9	7,4	10,8	8,4
.hébergement et restauration	13,6	2,8	6,6	72,4	20,2	27,5	18,2
.Administration publique et défense	6,0	5,4	5,6	37,7	18,0	9,0	12,4
Total (main-d'oeuvre)[3] (%)	100,0	100,0	100,0	35,3	12,5	10,2	11,0
N	13 335	24 475	37 830	///	///	///	///

(1) il s'agit des personnes de 15 ans et plus à l'exclusion des pensionnaires d'institution qui ont été en emploi durant la semaine précédant le recensement.

(2) ne sont distinguées que certains sous-groupes de telle sorte que la somme des composantes ne donne pas le total du secteur.

(3) ce tableau résulte du croisement de 2 sous-produits du recensement; les populations de base présentent des différences mineures, l'ordre de grandeur étant respecté. Pour le sexe masculin, les nombres ont été obtenus en soustrayant les femmes du total.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 6.

Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population; caractéristiques économiques, MASC, cat. 93-965, mai 1984, tableau 18

Tableau 3: Répartition de la main-d'oeuvre[1] selon le sexe et la profession Comparaison Abitibi et ensemble du Québec, 1981.

PROFESSION	Abitibi %		Est du Québec %		% de femmes dans la profession	
	F	H	F	H	Abitibi	Est du Québec
.Trav.prépar.aliments et boissons	11,8	1,5	6,9	2,8	80,4	61,3
.Sténographes et dactylographes	10,1	0,2	11,6	0,1	96,9	98,4
.Enseignantes et pers.assimilé	9,6	2,7	7,0	3,1	65,1	59,4
.Teneuses de livres-commis en comptab.	9,5	1,5	7,8	1,7	76,7	75,8
.Trav.spécial de la vente	8,9	6,8	7,6	8,9	40,8	36,0
.Caissières	6,1	0,2	4,7	0,3	95,5	90,6
.Autres trav.spécial et services	5,8	5,5	4,1	7,1	35,9	27,4
.Travaill.sans emploi en '80	4,3	2,1	3,8	2,2	52,2	53,0
.Autres employées de bureau	3,9	2,6	6,3	4,3	44,4	49,8
.Infirm.auxiliaires-aides-inf.	3,9	0,6	2,8	0,5	77,7	77,6
.Sc.nat.,pures,sociales,artistes	3,7	5,4	5,1	7,6	26,6	30,4
.Réceptionnistes-hôtesses d'accueil	3,6	0,5	3,3	1,2	78,9	64,9
.Directrices-gérantes-administ.	3,0	6,3	5,0	11,1	20,3	22,9
.Infirmières autorisées diplômées	2,8	0,2	3,1	0,2	89,5	91,2
.Autre personnel de la santé	2,4	0,3	2,4	0,4	80,5	78,1
.Trav.agricult.-pêche-forêts-mines	2,0	17,2	1,2	5,4	5,9	12,5
.Trav.Bâtiment-Transp.-Manut.	1,8	23,1	2,3	19,0	3,9	7,5
.Bonnes à tout faire-domestiques	1,6	0,0	0,8	0,0	97,8	93,8
.Trav.spécial de soins d'enfants	1,5	0,1	0,8	0,0	83,7	96,2
.Coiffeuses	1,4	0,2	1,1	0,3	79,6	74,2
.Trav.Indust.de transf. et usineuse	0,8	12,9	2,6	18,5	3,3	11,9
.Opérat.machine de bureau à mécano.	0,5	0,1	1,2	0,3	75,0	74,6
.Tailleuses-couturières	0,5	0,0	4,7	0,3	93,8	91,6
.Autres trav.fabric-mont.-répar.	0,3	8,7	3,3	10,6	2,0	17,1
.Médecins-dentistes et autres spéc.	0,3	0,4	0,5	0,9	30,0	27,0
.Trav.non-classées ailleurs	0,1	0,9	0,2	1,1	5,9	12,2
TOTAL (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	34,8	39,7
N	13 945	26 135	1 211 205	1 839 840	///	///

(1) incluant les ménages collectifs

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Compilations spéciales préparées pour le Conseil du Statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 9.

Graphique 4: Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre féminine expérimentée selon le secteur d'activité.
Taux de chômage par secteur de la main-d'oeuvre féminine expérimentée.

COMPARAISON ABITIBI ET ENSEMBLE DU QUEBEC

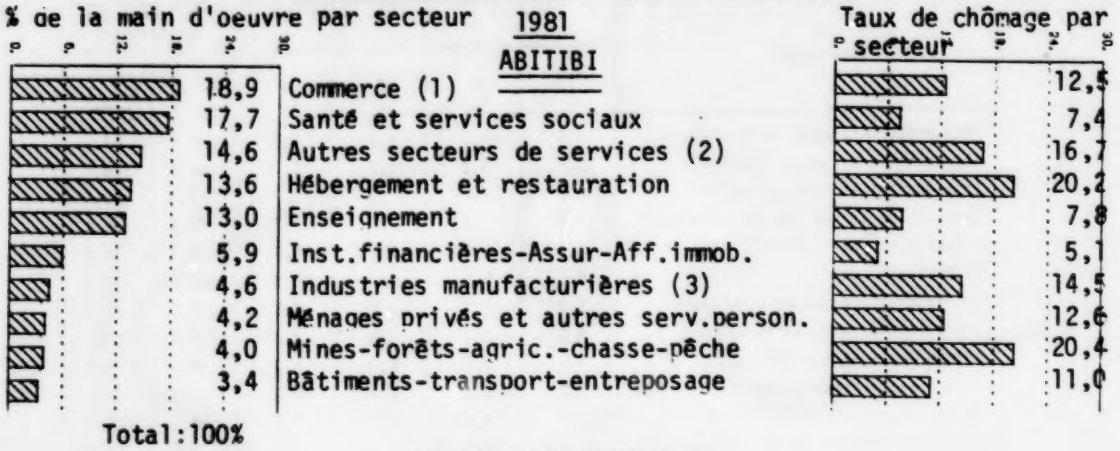

ENSEMBLE DU QUEBEC

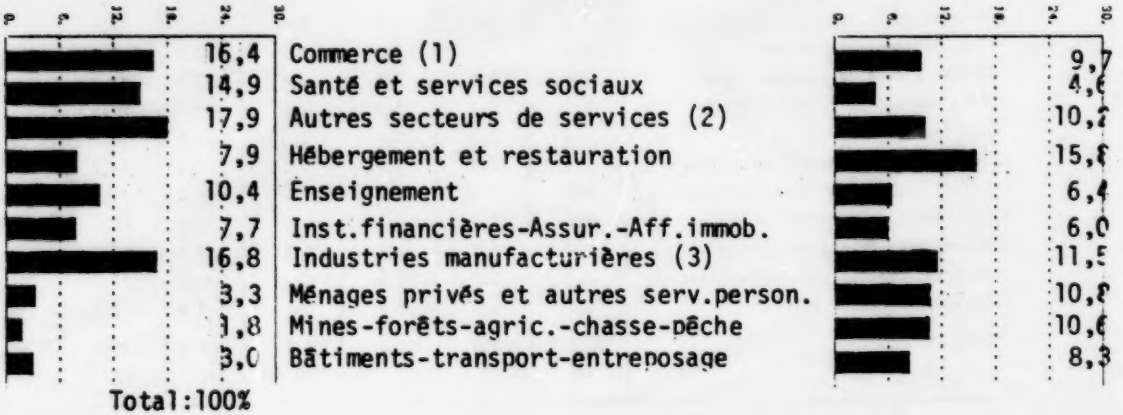

NOTES:

(1) inclut le "Commerce de gros", les "Magasins d'alimentation", les "Magasins de marchandises diverses", les "Magasins de vêtement", les "Autres commerces de détail".

(2) inclut les secteurs des "Communications", "Autres services publics", "Services fournis aux entreprises", "Services culturels, de loisirs et autres" et "Administration publique".

(3) inclut "Aliments et Boissons", "Textile-Bonneterie-Habillement" et "Autres".

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 5 et 6

se concentrent donc, outre dans le commerce, dans les services médicaux et sociaux, dans l'hébergement et la restauration de même que dans l'enseignement et les services annexes (tableau 2, graphique 4) et ce, de façon encore plus prononcée que pour l'ensemble des Québécoises.

Des taux de chômage inférieurs à 8,0% étaient enregistrés pour les 35,9% de la main-d'oeuvre féminine travaillant dans les "finances, assurances et autres affaires immobilières", dans l'"enseignement" et les services annexes" et les "services médicaux et sociaux". Mais un chômage supérieur (20,2%) à celui des Québécoises (15,8%) est observé tant dans le secteur de l'"Hébergement et la restauration" que dans les autres domaines (graphique 4). Cette situation de 1981 qui a dû s'aggraver avec la crise économique des années ultérieures ne favorise guère l'évolution de la participation féminine à la main-d'oeuvre ni l'intégration de cette dernière dans les secteurs où elles sont absentes et où le chômage masculin se révèle à peine plus faible.

4.3.1 Les femmes dans des professions hors de certains secteurs-clés de l'économie régionale

A une structure féminine de l'emploi peu diversifiée s'associe une gamme étroite de professions: 11,8% sont travailleuses dans la préparation des aliments et boissons, 10,1% sont sténographes et dactylographes, 9,6% sont enseignantes ou assimilées au personnel enseignant, 8,9% vendeuses, 6,1% caissières, etc. Cette image des femmes de l'Abitibi est calquée sur celle des Québécoises (tableau 3). Dans les professions dominantes chez les hommes (53,2% des hommes), telles "travailleurs de

l'agriculture, des mines, forêts, pêche", "travailleurs du bâtiment, transport, manutention", "travailleurs de l'industrie de transformation et usineurs", on ne remarque respectivement que 5,9%, 3,9% et 3,3% de femmes, soit une proportion plus faible que chez les Québécoises (tableau 3). D'autre part, sur cinq personnes agissant comme "Directeur gérant, administrateur", une seule est femme, tout comme au Québec d'ailleurs.

4.4 Les niveaux de revenus

4.4.0 Les jeunes, les moins scolarisées disposent d'un plus faible revenu

Une étude des revenus doit être reliée à la connaissance de plusieurs variables: la présence ou l'absence d'un conjoint, d'enfant(s), des parents (en tant qu'appui financier), le fait de travailler à temps plein ou à temps partiel, une partie de l'année ou l'année entière, la scolarité atteinte, etc.

Même si les données présentées ne permettent pas d'isoler l'influence de chacune, les constats suivants ont été faits pour l'Abitibi[35]:

.un revenu moyen d'emploi deux fois plus important distingue les femmes qui avaient en emploi à plein temps en 1980 (10 154$) de celles qui en avaient un à temps partiel (5 179$). Les "enfants célibataires" s'écartent très nettement de cette moyenne (6 231$ pour un emploi à temps plein et 2 408$ pour un à temps partiel);

.le revenu moyen d'emploi a tendance à augmenter avec l'âge, un écart de plus de 4 000$ sépare les jeunes femmes de 15-24 ans (6 438$ pour un emploi à temps plein) de celles de 25-34 ans (10 926$ pour un emploi à plein temps). Mais le fossé va en s'amenuisant lorsqu'on passe d'un groupe d'âge à un autre.

.une scolarité toujours plus poussée constitue un atout dans la détermination du revenu moyen personnel étant associée, entre autre, à une participation accrue à la main-d'oeuvre. Les femmes n'ayant que moins de neuf années d'études disposaient annuellement en 1980 de moins de 6 300$[36] comparativement à 13 000$-16 000$ pour les universitaires (si on fait abstraction des "enfants célibataires", donc des jeunes).

.au plan général, les femmes de toutes situations familiales que l'on retrouve hors de la main-d'oeuvre (revenu personnel inférieur[37] à 5 600$) ou en chômage (revenu[37] inférieur à 5 700$), et sur un plan plus particulier, les jeunes femmes, les mères sans conjoint, les conjointes à la maison (57,9% des conjointes sont hors de la main-d'oeuvre), les femmes faiblement scolarisées, sont les plus susceptibles d'être touchées par la pauvreté, et ce, davantage en Abitibi qu'au Québec.

Un autre indicateur de cette pauvreté peut être donné: on a constaté une augmentation du nombre de ménages bénéficiaires[38] de l'aide sociale entre 1981 et 1984 pour la région socio-sanitaire de l'Abitibi- Témiscamingue (tableau 4).

Tableau 4: Répartition des ménages[1] bénéficiaires d'aide sociale et prestation mensuelle moyenne selon l'âge et le sexe du responsable en 1984; pourcentage d'accroissement du nombre de ménages bénéficiaires entre septembre 1981 et septembre 1984, comparaison Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, septembre 1984.

Région socio-sanitaire Age	1984					% d'accroissement du nombre de ménages 81-84	
	FEMMES		HOMMES		% de femmes parmi les bénéficiaires		
		$	%	$		F	H
Abitibi-Témiscamingue [2]							
Moins de 25 ans	32,2	318	27,1	233	50,5	14,8	52,5
25-29 ans	14,7	503	12,6	378	50,1	30,6	88,5
30-44 ans	25,4	517	26,1	519	45,6	28,9	75,4
45-54 ans	11,5	441	14,3	521	41,0	- 2,0	21,6
55-64 ans	15,7	342	18,5	483	42,2	7,1	18,2
65 et plus	0,4	301	1,3	206	23,0	- 4,8	-31,6
TOTAL (%)	100,0	///	100,0	///	46,3	16,4	45,6
N	4 580	412	5 321	413	///	///	///
Ensemble du Québec							
Moins de 25 ans	25,0	328	22,0	234	54,1	35,9	54,7
25-29 ans	13,2	483	12,4	357	52,4	42,0	59,9
30-44 ans	29,5	515	32,2	491	48,7	39,4	66,1
45-54 ans	14,7	441	16,0	502	48,7	13,6	25,1
55-64 ans	16,4	365	16,2	702	51,2	7,4	19,1
65 et plus	1,1	351	1,3	347	48,1	24,6	-14,2
TOTAL (%)	100,0	///	100,0	///	50,8	28,2	44,6
N	205 721	427	198 962	416	///	///	///

(1) inclut les familles et les personnes seules

Source: Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu du Québec, Direction des politiques de sécurité du revenu, rapport MENAS, J-41, sept.81 et sept.84

Parmi les prestataires de 30 à 64 ans, de 42,2% à 45,6% étaient des femmes, cette proportion grimpant à près de 50% chez les moins de 30 ans. En 1984, une bénéficiaire sur trois (32,2%) n'avait pas 25 ans, ce qui dépasse la proportion québécoise (25,0%). Par ailleurs, on observe une augmentation d'environ 30% du nombre de femmes de 25 à 45 ans bénéficiaires d'aide sociale entre 1981 et 1984, soit trois fois plus que dans les âges supérieurs (tableau 4). Cet accroissement est souvent la conséquence de l'éclosion de situations familiales nouvelles ou aggravées qui défavorisent les femmes au plan économique. La croissance du nombre d'hommes bénéficiaires d'aide sociale est également appréciable (45% entre 1981 et 1984).

5.0 Conclusion

La situation économique des femmes semble étroitement reliée à des critères d'âge, de situation familiale, de scolarité. De façon générale, les femmes de l'Abitibi, plus que les Québécoises et que les hommes de la région paraissent davantage touchées par le chômage dans un territoire où l'équilibre économique précaire exige des efforts sans cesse renouvelés. Une plus grande vulnérabilité caractérise les jeunes femmes de 15-24 ans freinées dans leur entrée sur le marché du travail et premières victimes du manque de travail, les mères sans conjoint parce que peu scolarisées et plus globalement, toutes les femmes faiblement scolarisées: jeunes, âgées, conjointes, femmes hors-famille. En effet, des études peu poussées canalisent plus souvent qu'autrement les femmes vers la porte du chômage, de la pauvreté ou d'une situation économique précaire.

En Abititi, on ne peut encore constater en 1981 un accès égal aux Québécoises en ce qui a trait aux études collégiales et, par le fait même, aux enseignements universitaires. A l'heure actuelle, la poursuite des études post-secondaires à temps plein nécessite une migration scolaire vers Rouyn ou vers les autres grandes villes. Les jeunes diplômées de la région, plus nombreuses que les hommes, et ce à tout niveau scolaire,sont confinées dans des choix traditionnels (humanités, sciences sociales, techniques biologiques, nursing, éducation, service social). Il est vrai que l'éventail des programmes offerts vers 1981 se révélait restreint. Nouvellement instaurés au niveau universitaire, ils visaient en tout premier lieu à former localement le personnel enseignant et les divers intervenants sociaux et médicaux.

La tendance actuelle quant aux orientations scolaires des femmes ne contribuera qu'à prolonger la situation constatée en 1981 et qui a tous les traits d'une structure féminine d'emploi traditionnelle et peu diversifiée par rapport à ce qu'on observe chez les hommes de la région et même chez les Québécoises. Les femmes de l'Abitibi sont pratiquement absentes des principaux secteurs d'activité régionale (si on exclut les services): mines, forêts, industries manufacturières, bâtiment, transport et communications. En fait, elles sont peu présentes dans l'exploitation des diverses ressources et dans la production de tous les biens (sauf aliments et boissons). On les retrouve plutôt comme dispensatrices des services sociaux, médicaux, éducationnels et autres et toujours plus affectées par le chômage qu'un homme oeuvrant dans le même secteur qu'elles.

Le constat d'inégalités, l'identification des groupes défavorisés, la connaissance des tendances actuelles suggèrent des réflexions et des champs d'intervention souhaitables. Des modifications d'attitudes personnelles des femmes face à leurs possibilités, face aux choix scolaires et professionnels sont nécessaires mais ne pourront avoir cours sans des changements simultanés chez les employeurs et de façon générale, dans les milieux industriels, gouvernementaux et autres.

A cet effet, qu'en est-il des programmes régionaux de formation en entreprise? En existe-t-il? S'adressent-ils autant aux femmes qu'aux hommes? Une formation appropriée et dont on pourrait exiger qu'elle soit reconnue et certifiée par l'Etat pourrait pallier les handicaps et l'inexpérience trop souvent associés à une faible scolarité...ou à la jeunesse des personnes.

Pourrions-nous recenser les aires actuelles de production des femmes et leur donner les moyens de se regrouper (sessions de formation, etc.) en coopérative de production semi-industrielle (pouvant être inspirée par les productions minière, forestière, agro-alimentaire)? Cette proposition permettrait de faire reconnaître cette forme de travail tout en assurant un certain revenu et peut-être constituer un tremplin vers la formation de petites entreprises.

Songeons-nous à exploiter ce qui est maintenant permis par la Charte des droits de la personne et même encouragé par le gouvernement dans les domaines de l'emploi et de l'éducation, à savoir l'implantation de programmes d'accès à l'égalité. A cet effet, il y aurait lieu d'examiner et de suggérer les secteurs d'activités les

plus urgents à investiguer, les mesures de redressement à envisager, les programmes de formation professionnelle à réviser, etc.

Par ailleurs, ne faudrait-il pas assurer une meilleure vigilance pour le respect des normes minimales de travail pour les diverses catégories de travailleuses et travailleurs, surtout les non syndiqués.

Au plan scolaire, l'éloignement des grands centres ne devrait pas pénaliser les populations toujours en droit d'exiger des services de qualité et adaptés à leurs besoins. On pourrait songer aux mesures suivantes:

.services médiatisés (par le canal de la télévision communautaire ou autre) pouvant atteindre même les très petits centres;

.ententes diverses avec le collège de Rouyn et l'UQAT pour assurer des services plus complets en région;

.pressions des organismes et de la population auprès des universités et du gouvernement pour signifier davantage leurs besoins d'enseignements collégial et universitaire et pour réclamer la présence d'un conseiller pédagogique apte à informer et à stimuler la demande de programmes universitaires plus diversifiés et accessibles; pour suggérer qu'il y ait en région un corps professoral (universitaire et collégial) régulier itinérant.

.s'assurer de la collaboration des institutions scolaires régionales pour penser à une brochette de moyens publicitaires (à l'intérieur des cours avec l'aide de

services aux étudiants, etc.) informatifs pouvant susciter d'abord la curiosité puis l'intérêt des filles et leur engagement dans des secteurs et professions jusque là délaissées par elles.

Chaque groupe de femmes, même minoritaire en soi, défavorisé à cause d'une conjoncture préjudiciable aux jeunes, d'une scolarité déficiente, d'un équilibre financier menacé par une rupture d'union et rendu plus difficile par la présence d'enfant(s) à charge, chaque groupe, donc, a son importance et justifie qu'on s'y attarde. Les regards posés sur la situation des femmes doivent mener à la recherche d'alternatives, de solutions adéquates susceptibles de réduire le fossé qui sépare les femmes des hommes de l'Abitibi et même des Québécoises tout en dessinant plus clairement le visage des femmes sur la toile régionale.

NOTES

1) Consulter les notes explicatives à l'annexe #2.1

2) Renseignements tirés de:
.Boiteau Gilles et Dumont Monique, l'Abitibi-Témiscamingue, La documentation québécoise, Editeur officiel du Québec 1979

.OPDQ, Le profil de l'Abitibi-Témiscamingue, région 08, Gouvernement du Québec, août 1976

.Gouvernement du Québec - Tourisme-Québec, "Abitibi-Témiscamingue", brochure touristique sans auteur, sans date.

3) Voir la liste à l'annexe 1.2

4) Taux de fécondité: Il est le rapport des naissances vivantes selon l'âge de la mère (15-49 ans) survenues pendant une année donnée à la population féminine moyenne d'âge correspondant. Sources: Duchesne Louis, "La situation démographique du Québec", BSQ, tableau 404 des données provisoires et définitives (à paraître).

5) Conjointe: Femme légalement mariée ou vivant en "union libre" et habitant le même logement que le conjoint.

6) Femmes qui se sont séparées ou divorcées sans jamais se remarier.

7) Monoparentalité: Il s'agit ici de femmes vivant sans conjoint et responsables d'enfant(s) célibataire(s) habitant le même logement qu'elles, peu importe l'âge de cet(ces) enfant(s). Ces femmes peuvent être célibataires, veuves, séparées ou divorcées.

8) Une femme n'ayant pas la garde de son enfant n'est pas considérée comme mère dans le cas présent.

9) Données tirées de: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981; compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouv. du Québec, tableaux 1 et 2.

10) Enfants célibataires: Filles jamais mariées qui restent dans le même logement que leur(s) parent(s).

11) Femmes hors-famille: Membres d'un ménage; peuvent vivre seules ou avec des personnes auxquelles elles ne sont pas apparentées. Elles peuvent également être apparentées à un ou des membres du ménage mais sans avoir de liens conjugaux ou directement filiaux, ascendants ou descendants (ex: soeur, cousine, grand-mère).

12) Avec enfant(s) à la maison.

13) Ces centres dispensaient déjà des cours au moment du recensement.

14) 47,7% des femmes et 43,3% des hommes hors de Val d'Or ont entre 9 et 13 ans de scolarité et 33,3% des femmes et 36,5% des hommes ont moins de 9 années de scolarité.

15) Sauf deux bureaux hors campus et l'Université du Québec, un à Amos et un autre à Val d'Or qui offrent des cours à temps partiel.

16) Données tirées de: Ministère de l'éducation du Québec, Diplômés 1983, DEED, 1985, tableaux 14.3 et 18.3.

17) Excluant l'éducation des adultes.

18) Pour les programmes offerts voir MEQ, DGEC, Diplômes d'études collégiales, statistiques, années scolaires 1967-68 à 1979-80, juin 1981, document 15-5841.

19) Il serait possible de connaître cette information en traitant les données inscrites dans les documents du MEQ, relatifs à la provenance des étudiants du collégial.

20) Voir MEQ, DEED, Diplômés 1983, tableau 9 à 12 incl.

21) La région d'enquête inclut le comté du Témiscamingue, la partie Nord de Pontiac et la partie ouest de l'Abitibi. Les nombres étant trop petits, aucun chiffre n'est fourni pour les femmes. Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 1985, compilations spéciales.

22) Au Québec, celle-ci est de 57,1% chez les femmes de 15-24 ans et de 51,4% pour les 25-64 ans.

23) Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouv. du Québec, tableaux 2 et 3.

24) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

25) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 11.

26) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 11.
Note: le premier taux se rapporte aux 15-24 ans et le second aux 25-44 ans.

27) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouv. du Québec, tableau 11.

28) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouv. du Québec, tableaux 1 et 12.

29) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme; Gouvernement du Québec, tableaux 9 et 12.

30) Salariée: travaille surtout contre rémunération, à la commission ou contre rémunération en nature.

31) Travailleuse autonome: agit surtout à son compte sans aide rémunérée, c'est-à-dire sans personne à son emploi.

32) Employeure: agit à son propre compte mais avec aide rémunérée donc avec au moins une personne à son emploi.

33) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 4 et 11.

34) Type d'emploi: Il s'agit de l'emploi occupé pendant le plus grand nombre de semaines pour les personnes de 15 ans et plus à l'exclusion des pensionnaires d'institution qui ont travaillé en 1980 il n'y a pas de définition tout à fait précise du travail à temps plein ou partiel.

35) Données tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1-2-3-4.

36) Revenu moyen total personnel.

37) Revenu provenant principalement de transferts gouvernementaux.

38) Les prestations étant versées à des personnes seules et à des ménages, les taux de féminité reflètent le sexe du responsable du ménage.

ANNEXE 1

1.0 Signes conventionnels

///	absence de résultats à la nature des choses
N	nombre absolu
...	résultat non disponible
%	pourcentage

1.1 Sigles

ATR	Association touristique régionale
BSQ	Bureau de la Statistique du Québec
CSF	Conseil du statut de la femme
MASC	Ministère des approvisionnements et services Canada
MEQ	Ministère de l'éducation du Québec
MICT	Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme
OPDQ	Office de planification et développement du Québec

1.2 Liste des municipalités de la région de l'Abitibi telle que considérée dans la majeure partie de l'étude[1].

. Amos (V)
. Amos-est (SD)
. Authier (SD)
. Barraute (VL)
. Belcourt (SD)
. Cadillac (V)
. Champneuf (SD)
. Clermont (CT)
. Clerval (SD)
. Colombourg (SD)
. D'Alembert (SD)
. Destor (SD)
. Duparquet (V)
. Fiedmont et Barraute (SD)
. La Corne (SD)
. La Motte (SD)
. La Reine (VL) (SD)
. La Sarre (V)
. Lac Simon (R)
. Lac-Dufault (SD)
. Landrienne (CT)
. Launay (CT)
. Macamic (V) (P)
. Malartic (V)
. Normétal (SD)
. Obedjwan 28 (R)
. Palmarolle (SD)
. Poularies (SD)
. Preissac (SD)
. Rapide-danseur (SD)
. Roquemaure (SD)
. St-Dominique-du-Rosaire (SD)
. St-Félix-de-Dalquier (SD)
. St-Jacques-de-Dupuy (SD)
. St-Janvier (P)
. St-Joseph-de-Clericy (SD)
. St-Lambert (P)
. St-Laurent (SD)
. St-Marc de-Figuery (P)
. St-Mathieu (P)
. St-Norbert de Mont-Brun (SD)
. Ste-Germaine-Boulé (SD)
. Ste-Gertrude Manneville (SD)
. Ste-Hélène de Mancebourg(P)
. Senneterre (V) (P)
. Sullivan (SD)
. Taschereau (VL) (SD)
. Trecesson (CT)
. Val d'Or (V)
. Val St-Gilles (SD)
. Val Senneville (SD)
. Vassan (SD)
. Village Pikogan (R)

(1) Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, MASC, juin 1982, cat.93-905.

ANNEXE II

2.1 Notes explicatives

. Les informations sur la participation à la main-d'oeuvre ont trait au marché formel du travail et ignorent le travail rémunéré non-déclaré, le travail bénévole et le travail gratuit exécuté pour la famille sauf s'il s'agit d'une entreprise familiale. Le vocabulaire adopté dans l'étude diffère parfois de celui des publications statistiques; l'activité devient ici la participation à la main-d'oeuvre; la population active devient la main-d'oeuvre tandis que la population inactive se traduit par population hors main-d'oeuvre; le taux de participation à la main-d'oeuvre se substitue au taux d'activité. En procédant ainsi, on se réfère à la population féminine qui est sur le marché du travail sans identifier comme "inactives" les femmes qui restent à la maison.

. il survient fréquemment, dans les tableaux, que la somme des composantes diffère du total: Statistique Canada arrondit aléatoirement les données qui se terminent par 0 ou 5, d'où un écart possible.

. les informations contenues dans cette monographie sont issues de la même commande statistique que celle utilisée pour la réalisation de: Messier, Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984. Si vous désirez plus d'informations méthodologiques, vous pouvez vous référer à cet ouvrage.

2.2 Définitions:

MAIN-D'OEUVRE TOTALE:

Elle comprend la partie de la population civile (exclut les forces armées) hors institution, âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi dans le marché formel du travail ou se déclarait en chômage pendant la semaine précédant le recensement.

Elle exclut les personnes aux études à plein temps, les conjointes au foyer, les personnes retraitées, les chômeuses et chômeurs découragés, les travailleuses et travailleurs clandestins (au noir), les employées et employés saisonniers recensés en saison morte et ne cherchant pas de travail, les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une longue maladie ou d'une incapacité physique, les pensionnaires d'institutions (orphelinat, foyer pour enfants, centre de soins spéciaux, hôpital, prison, centre d'accueil).

MAIN-D'OEUVRE EN CHÔMAGE:

Elle désigne toutes les personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement, étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des 4 semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement.

PROFESSIONS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES:

Les catégories utilisées sont celles définies par le CSF dans son ouvrage, Messier Suzanne, Les femmes ça compte, Conseil du statut de la femme, 1984, annexes I - II.

REVENU MOYEN D'EMPLOI:

Il désigne le revenu total moyen reçu en 1980 par les personnes en emploi de 15 ans et plus et ayant reçu un revenu. Pour établir le revenu moyen, le revenu total du groupe a été divisé par le nombre de personnes qui le composent.

REVENU TOTAL MOYEN:

Il représente la somme moyenne des revenus en espèces reçus par les

personnes de 15 ans et plus durant l'année 1980 et provenant des sources suivantes: salaires et traitement totaux; revenu net provenant d'un travail autonome; allocations familiales; pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec; prestations d'assurance-chômage; autres revenus provenant de sources publiques; dividendes, intérêts et autres revenus de placements; pensions de retraite; rentes et autres revenus en espèces dont les pensions alimentaires.

SCOLARITÉ

Dernière année d'étude terminée ou non au niveau primaire et secondaire ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée.

Etudes primaires et secondaires:

Moins de 9 années (incluant "aucune scolarité" et "maternelle" seulement)

9- 10 années

11- 13 années (incluant le certificat d'études secondaires et certificat d'une école de métiers)

Collégial:

Il s'agit d'études non universitaires qui, au Québec, correspondent au niveau collégial de formation générale et professionnelle.

Etudes universitaires:

Niveau de certificat, diplôme de premier et deuxième cycle, baccalauréat, maitrise et doctorat

TAUX DE PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE

Il exprime sous forme de pourcentage le nombre de personnes en emploi et en chômage par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.

ANNEXE III

Tableau 1: Répartition de la population féminine selon certains âges et pourcentage de femmes dans la population totale, Rouyn 1981.

Âge	NBRE DE FEMMES	%/AGE	% DE FEMMES
15-24	2 005	28,8	51,1
25-34	1 520	21,8	50,0
35-44	1 025	14,7	51,3
45-54	895	12,8	53,0
55-64	750	10,8	51,7
65 et plus	775	11,1	56,6
TOTAL	6 970	100,0	51,7

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population; logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés, caractéristiques, cat.93-917, vol.2, tableaux 1 et 10.

Tableau 2: Répartition en pourcentage de la population féminine selon l'état matrimonial, Rouyn, 1981.

ETAT MATRIMONIAL	NOMBRE	%
Conjointe		
-légale	...	...
-union libre	...	...
-autre	...	...
Total	3 880	55,7
Célibataire	1 920	27,6
Veuve	720	10,3
Séparée	230	3,3
Divorcée	215	3,1
Total	6 965	100,0

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population; logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés; caractéristiques, cat.93-917, vol.2, tableau 11.

Tableau 3: Répartition en nombre et en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau atteint de scolarité par sexe, comparaison Rouyn et ensemble du Québec, 1981.

LIEU / PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITE	NOMBRE		%	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
Rouyn				
Primaire et secondaire				
-moins de 9 années	2 090	1 830	30,2	28,5
-9 à 13	2 895	2 600	41,9	40,5
-collégial	1 215	1 175	17,6	18,3
-universitaire	700	810	10,1	12,6
Total	6 910	6 415	100,0	100,0
Ens.du Québec				
Primaire et secondaire				
-moins de 9 années	-----	-----	28,2	24,6
-9 à 13 années	-----	-----	42,0	39,4
-collégial	-----	-----	18,9	19,9
-universitaire	-----	-----	11,0	16,1
Total	2 548 380	2 427 445	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité, tableaux 11 et 14, MASC, avril 1984, cat.93-929.

Tableau 4: Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la participation à la main-d'oeuvre et le chômage par sexe; comparaison Rouyn et ensemble du Québec, 1981.

SEXE / CARACTERISTIQUE	ROUYN	ENS. DU QUEBEC
Femmes		
.population totale	6 905	2 548 385
.main-d'oeuvre	3 605	1 211 205
.population en chômage	465	153 510
Taux de participation main-d'oeuvre (%)	52,2	47,5
Taux de chômage (%)	12,9	12,7
Hommes		
.population totale	6 415	2 427 440
.main-d'oeuvre	4 835	1 839 840
.population en chômage	650	177 990
Taux de participation main-d'oeuvre(%)	75,4	75,8
Taux de chômage (%)	13,4	9,7

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Population, caractéristiques économiques, MASC, mai 1984, cat.93-965 (vol.2), tableaux 1 et 3.